



2, place de l'Eglise
L-9391 Reisdorf
Tel: 83.62.21/Fax: 86.92.30
E-mail: commreis@pt.lu

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux prescriptions de l'article 60 paragraphe 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que

Suivant décision 101861 en date du 8 avril 2022, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a accordé l'autorisation pour le capture par pièges et la manipulation des tritons dans le cadre de la réalisation d'une thèse de l'Université de Trèves dans les communes membres du Natur- & Geopark Mëllerdall.

Le public pourra consulter le texte de l'autorisation à la maison communale pendant le délai de 03 mois.

Reisdorf, le 21 avril 2022

Le Bourgmestre

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'Le Bourgmestre'.

Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'S' followed by several loops, positioned below the text 'Le Secrétaire'.